

N° D'ORDRE : 2017-28

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoirs : 5

Excusés : 0

Absents : 0

Qui ont pris part
à la délibération : 29

Date de convocation : 27 février 2017

SEANCE DU 06 MARS

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – M. HOEHN Gérard – MME ROURE Simonne – M. MARIN Michel – M. BLANC Romain (arrivé à 19H20) – M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean – M. BOUVIER Rémy – M. VENTRE Jean-Claude – MME DEMIERRE Colette – MME ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – MME ESPOSITO Annie – MME BALS Fabienne – MME PICHARD Laure – MME MATHIVET Séverine – MME LABROUSSE Sylvie – M. GRAZIANI Frédéric – MME ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul – MME LEVY Severyn – M. POUMAROUX Jean.

Pouvoirs : MME MONTAGNE Françoise à M. Le Maire – MME GIOVANNELLI Marie-France à M. BALLESTER Alain – MME DEFAUX Catherine à M. HOEHN Gérard - M. CHAMBELLAND Michel à MME ROURE Simonne – M. CORNU François à M. COIFFIER Bruno.

Secrétaire de séance : MME ARGENTO Katia.

6 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL DANS LE CADRE DES DEPENSES RELATIVES AUX FRAIS DE GESTION ET D'ENTRETIEN DU SITE DE LA COUDOULIERE - PROPRIETE L'ERMITAGE

Monsieur le Maire explique à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux qu'il convient de l'autoriser à solliciter une aide financière auprès du Conseil Régional d'un montant de 9 000 €, dans le cadre des dépenses relatives aux frais de gestion et d'entretien du site de la Coudoulière - Domaine l'Ermitage.

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITÉ

- D'autoriser Monsieur le maire à demander une subvention d'un montant de 9 000 € au Conseil Régional.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 07 Mars 2017, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,
Gilles VINCENT